



Erreur sur une proposition de reamenagement de credit immobilier

Par **dada58**, le **30/01/2013** à **15:07**

Bonjour,

Suite à une renégociation du prêt principal de mon credit immobilier, ma banque m'a envoyé une proposition comportant le nouveau taux, la somme restant dû, les différents paliers (il y a un lissage avec un prêt à taux zero).

J'ai accepté cette proposition en la renvoyant daté et signé.

A reception du courrier, ma banque me telephone et me dit qu'ils ont fait une erreur sur le dernier palier (188e au lieu de 488e pendant 42 mois) et qu'ils me renvoient donc l'offre rectifié que je dois dater et signer si je l'accepte de nouveau.

Ma question est la suivante, puis-je exiger de garder la première propisition ?

Merci de vos reponses.